

DECLARATION ATTESTANT LA CONFORMITE DES TRAVAUX

Viabilisation

Je soussigné, Monsieur Vincent HERMENIER, Chargé d'Opérations à la Société SOTREC INGENIERIE, Maître d'œuvre des travaux d'extension phase 2 du pôle INNOVIA, pour le compte de SEDIA, concessionnaire aménageur, déclare que les travaux de viabilisation des parcelles COLRUYT ont été dimensionnés ainsi :

- Assainissement eaux pluviales et eaux usées : selon les débits de fuites réglementaires pour les eaux pluviales et selon les débits prévisionnels d'eaux usées transmis par COLRUYT.
- Réseau d'eau potable : dimensionnement selon les besoins prévisionnels transmis par COLRUYT.
- Réseaux gaz : dimensionnement validé par GRDF selon les données de consommation transmises par COLRUYT.
- Réseaux électricité : demande de branchement haute tension réalisée en direct par COLRUYT auprès d'ENEDIS.
- Réseaux télécom : génie civil pour deux réseaux séparés conformément à la demande de COLRUYT.

Fait à Chaponnay, le 21 juin 2021

Siège Social

1, rue Bernard Palissy
42031 SAINT-ETIENNE cedex 2
Tél : 04 77 37 63 60
E-mail : sotrec42@sotrec.fr

Agence

ZAC de Chapotin
25 rue Louis Lépine
69970 CHAPONNAY
Tél : 04 37 23 06 85
E-mail : sotrec69@sotrec.fr

Le Maître d'œuvre,

Vincent HERMENIER
SOTREC INGENIERIE

ZAC de Chapotin
25 rue Louis Lépine
69970 CHAPONNAY
Tél. : 04 37 23 06 85 - Fax : 04 37 23 60 81